

**Profession de foi des candidats à l'élection des représentants des doctorants  
auprès de l'École doctorale des Sciences juridiques, politiques et de gestion de  
l'Université de Lille**

**Candidature de Ludivine LUC** (candidate titulaire)  
**et de Guillemette JEGOU** (candidate suppléante)

Chères doctorantes, Chers doctorants,

Il y a trois ans vous nous avez fait confiance, avec mon collègue François ABOUADAOU, pour vous représenter au sein du conseil de l'École doctorale afin de porter votre voix. Durant ce mandat, **nous avons défendu vos intérêts sans relâche**. Preuve de notre volonté, nous avons assisté à l'ensemble des réunions du conseil de l'école doctorale sans exception. Nous sommes fiers d'avoir pu rencontrer et échanger avec un très grand nombre d'entre vous, de tous les laboratoires et équipes de recherche, pour pouvoir évoquer au mieux les problématiques et les pistes d'amélioration dans le cheminement du doctorat.

Pour les juristes, cela s'est notamment traduit par l'acquisition de toges de docteur afin de rendre plus solennel ce moment de reconnaissance de la qualité de vos travaux et l'acquisition de ce grade universitaire.

Pour l'ensemble des doctorants, nous avons, en parfaite coordination avec la direction de l'École doctorale, **soutenu un nombre particulièrement important de demandes de mobilité** en France et à l'étranger. Ceci vous permet d'accomplir dans les meilleures conditions possibles vos recherches sans que l'aspect financier de celles-ci ne soit un obstacle. Il faut le souligner dans une période de restriction budgétaire qui frappe singulièrement notre École doctorale et qui appelle notre unité face à cette situation inacceptable.

Ce travail efficace a d'ailleurs été largement mis en lumière au travers de la procédure d'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur menée durant cette année 2024.

Ce combat que nous menons depuis trois ans pour vous **garantir les conditions optimales d'épanouissement dans la conduite du doctorat** n'est pas achevé. Il doit se poursuivre et s'intensifier.

C'est pour cela que nous avons décidé avec François ABOUADAOU de nous présenter chacun en tant que candidat titulaire pour cette nouvelle élection puisque vous avez la possibilité de nous élire tous les deux.

L'expérience que nous avons acquise doit ainsi nous permettre **d'accentuer notre volonté collective de vous défendre et de vous aider**.

Cette double candidature s'appuie également sur de plus jeunes doctorantes, Céleste TALPAERT et Guillemette JEGOU afin d'assurer une transition réfléchie lorsque s'achèvera, dans les mois à venir, notre doctorat. Elles connaissent autant que nous les problématiques auxquelles nous sommes confrontés et partagent **nos valeurs d'équité, de préservation des spécificités de chacun et d'excellence scientifique**.

**Du 20 janvier à 9h au 7 février 2025 à 17h votez sur ADUM pour élire des représentants qui vous défendent !**

**Ludivine LUC** est candidate titulaire. Elle est attachée temporaire d'enseignement et de recherche et rédige une thèse en droit international public sous la direction de la Pr. Charlotte Beaucillon. Elle est élue en qualité de suppléante depuis 2021 au sein du conseil de l'École doctorale.

**Guillemette JEGOU** est candidate suppléante. Elle est doctorante et rédige elle aussi une thèse en droit international public sous la direction de la Pr. Muriel Ubeda-Saillard.

Ludivine LUC et Guillemette JEGOU sont toutes deux doctorantes auprès du CRDP.